



AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

PROGRAMMATION DE LA CONSTRUCTION DU SIÈGE DE LA CODIM À HIVA OA

Marché n°MC-CODIM-2024-02

1. Informations relatives à l'acheteur public

Maître d'ouvrage : Communauté de communes des îles Marquises (CODIM)

Président : M. Benoit KAUTAI

Adresse du siège : BP 71 Atuona | 98 741 Hiva Oa | Polynésie française

Téléphone : +689 40 927 307 **Courriel :** contact@codim.pf

Profil d'acheteur : Acheteur public de type communauté de communes

Site internet : www.codim.pf

La personne habilitée à signer le marché est son président. Il est aussi chargé de mettre en œuvre la procédure de passation du marché.

2. Informations relatives à l'assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO)

Assistance à maîtrise d'ouvrage (AMO) : Haut-commissariat de la république en Polynésie française

Adresse : Direction de l'ingénierie publique - BP 115
98 713 Papeete – Tahiti – Polynésie française

L'assistant à maîtrise d'ouvrage désigné pour les pré-études est la Direction de l'Ingénierie Publique (DIP) du Haut-Commissariat de la République en Polynésie française.

3. Informations relatives à l'AMO en qualité environnementale du bâtiment

Assistance à maîtrise d'ouvrage en qualité environnementale du bâtiment (AMO QEB) : SELARL ORA ARCHITECTE

Adresse : 47 résidence Arahiri – ARUE / BP 140153
98 701 ARUE – Tahiti – Polynésie française

L'assistance à maîtrise d'ouvrage en qualité environnementale du bâtiment désigné pour l'opération de construction du siège de la CODIM est Ora Architecte représenté par Laure PARENT co-gérante de la société.

4. Objet et caractéristiques principales

2.1. Objet du marché :

Le marché a pour objet une mission de programmation pour la construction du siège de la Communauté de communes des îles Marquises à Hiva Oa.

2.2. Catégorie principale de prestations à laquelle se rattache le marché :

Marché de prestations intellectuelles

2.3. Lieu d'exécution des prestations ou de livraison de la commande :

	PROG de la construction du siège de la CODIM – MC-CODIM-2024-02			1/3
	CODIM	Avis d'appel public à la concurrence	27/09/2024	

Le projet est situé sur la terre PAEPAENUI-VAIAI-VAITIE-VAIHONU Parc C4 Lot a, cadastré sous la référence A3544 sise à Atuona commune associée de la commune de **Hiva Oa**.

2.4. Durée du marché :

Le marché est prévu, à compter de la date de notification de l'ordre de service, pour une période de 24 mois non reconductible.

2.5. Variantes autorisées :

Une unique variante est autorisée.

5. Type de procédure

Le marché est passé selon une procédure adaptée (MAPA).

6. Conditions de participation - pièces à fournir par les candidats

- Pièces attestant de la situation juridique, fiscale et sociale des opérateurs ;
- Pièces attestant des références professionnelles et des capacités minima nécessaires.

Le détail des documents à produire est recensé dans le règlement de la consultation.

7. Critères d'attribution

Une évaluation qualitative des offres se fera sous forme de notation selon les critères suivants :

- Montant de l'offre ;
- Valeur technique de l'offre sur la base d'un mémoire technique ;
- Délai d'exécution.

Les détails des critères d'attribution et les conditions de leur mise en œuvre, pour chaque lot, sont définis dans le règlement de la consultation.

8. Conditions de délai

- Les offres sont à remettre **avant 14h le 25 octobre 2024**, heure des Îles Marquises ;
- Le délai de validité des offres est fixé à cent cinquante (150) jours. Il court à compter de la date de remise des offres.

9. Renseignements complémentaires

Pour obtenir les renseignements complémentaires qui leur seraient nécessaires, les candidats peuvent poser des questions relatives à cette consultation au plus tard dix (10) jours avant la date limite de réception des offres.

Les demandes sont à adresser à M. Taaroa CANTOIS, Chargé d'opérations : taaroa.cantois@codim.pf

Les demandes de renseignement adressées par un autre canal ne seront pas traitées.

L'intégralité des documents peuvent être obtenus auprès de la même personne cité ci-dessus.

10. 10. Conditions de remise des offres et/ou des candidatures

Les offres sont à remettre **avant 14h le 25 Octobre 2024**, heure des Îles Marquises et selon les modalités suivantes :

- Par mail à l'adresse suivante : taaroa.cantois@codim.pf et en un seul courriel. Celui-ci devra avoir pour objet « Réponse PROG Siège CODIM » et devra contenir deux fichiers distincts :
 - Un fichier « **Candidature** » devant impérativement contenir les documents constitutifs de la candidature du présent règlement de la consultation ;
 - Un fichier « **Offre** » devant impérativement contenir les documents constitutifs de l'offre du candidat du présent règlement de la consultation. Le cas échéant, ajouter dans le fichier « Offre » un fichier distinct « Variant » devant impérativement contenir les documents constitutifs de l'offre du candidat du présent règlement de la consultation.

L'enregistrement de l'offre sera validé par un accusé de réception en provenance du service de la CODIM.

	PROG de la construction du siège de la CODIM – MC-CODIM-2024-02			2/3
	CODIM	Avis d'appel public à la concurrence	27/09/2024	

11. 11. Instance chargée des procédures de recours

Tribunal administratif de la Polynésie française, avenue Pouvanaa-a-Oopa, BP 4522, 98713 Papeete,
tél. : 40 50 90 25, fax : 40 45 17 24, courriel : greffe.ta-papeete@juradm.fr,
site internet : <http://polynesie-francaise.tribunaladministratif.fr/>.

12. 12. Date d'envoi du présent avis à la publication

Le 27 septembre 2024.

	PROG de la construction du siège de la CODIM – MC-CODIM-2024-02			3/3
	CODIM	Avis d'appel public à la concurrence	27/09/2024	